BUREAUX : RUE NAIN.

ABONNEMENTS : A ROUBAIX : Trois mois, 8 fr. ; Un an, 32 fr. — HORS DE ROUBAIX : Trois mois, 23 fr. ; Un an, 44 fr. — HORS DE LA FRANCE : Trois mois, 27 fr. ; Six mois, 51 fr. — L'abonnement se fait de date à date, sauf avis contraire.

ANNONCES : 20 centimes la ligne.
RÉCLAMES : 25 centimes la ligne.
— On traite à forfait. —

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

PROPRIÉTAIRE-GÉRANT : A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES : A ROUBAIX, au bureau du journal, rue Nain, 1 ; A Lille, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chausée ; A Paris, chez MM. Havas, Laffite-Bullier, 8, place de la Bourse, 8 ; A Bruxelles, à l'*Office de Publicité*, rue de la Madeleine.

Heures de départ des trains : *Roubaix à Lille*, 5 17, 7 02, 8 12, 9 48, 11 37, m., 12 26, 1 56, 3 42, 5 11, 6 15, 7 38, 9 36, 11 11, s. — *Roubaix à Tourcoing-Mouveron*, 5 28, 7 08, 8 43, 10 13, 11 23, m., 1 15, 2 46, 5 03, 6 03, 8 13, 10 22, 11 31, s. — *Lille à Roubaix*, 5 20, 6 50, 8 25, 9 55, 11 05, 12 57, 2 28, 4 45, 5 45, 7 55, 10 05, 11 15. *Tourcoing à Roubaix et Lille*, 5 10, 6 53, 8 03, 9 41, 11 28, 12 17, 1 47, 3 33, 5 02, 6 06, 7 28, 9 24, 11 02. *Mouveron à Lille*, 6 43, 7 58, 9 3[illegible], 11 18, 12 05, 3 21, 4 50, 5 57, 7 10, 9 10.

BOURSE DE PARIS

DU 3 JUIN	
3 0/0	56 45
4 1/2	79 »»
Emprunt 1871	89 15
Emprunt 1872	90 30

DU 4 JUIN	
3 0/0	56 60
4 1/2	79 25
Emprunt 1871	89 60
Emprunt 1872	90 70

ROUBAIX, 4 JUIN 1873

On demande au gouvernement à la fois d'agir et de définir son programme. Le premier vœu est formulé par les journaux conservateurs ; le second par par les feuilles radicales. Les uns et les autres ont reçu sans doute un commencement de satisfaction dans la circulaire adressée, par le ministre de l'intérieur, aux préfets et que nous avons reproduite hier.

Cette circulaire est un acte et de tous peut-être le plus important, puisqu'elle engage nettement le gouvernement dans la voie où la majorité de l'Assemblée nationale et, disons-le aussi, la majorité du pays désire le voir marcher résolûment. Depuis longtemps, on était déshabitué d'un langage aussi énergique que M. de Goulard, dans ses jours de plus grande résolution, n'avait pu tenir, tiraillé qu'il était par des influences contraires.

Certainement les anciens officieux et les radicaux trouvent ces phrases si rassurantes un peu vagues.

Ils voient bien — car ils ne pourraient le nier — que la tâche et le rôle de l'administration sont clairement déterminés ; mais ils demandent ce que sont « les principes conservateurs. » Le pays, auquel on parle, ne prendra pas le change. Il entendra parfaitement qu'il s'agit d'arrêter et de refouler le travail de dissolution qui se poursuit contre la religion, contre la famille, contre la propriété, contre toutes les bases sociales et tous les principes de la moralité publique. Il faut que la loi soit respectée, que l'Assemblée nationale le soit aussi : Les préfets, les sous-préfets, l'administration tout entière sont ceux qu'elle doit protéger, aider et conduire parmi les populations; ceux qu'elle doit y combattre. S'il y a, dans le mouvement préfectoral et sous-préfectoral, en train de s'accomplir, des choix un peu hâtifs et pour lesquels on ait quelque crainte, la circulaire doit nous rassurer, car elle est le gage de la résolution avec laquelle on agirait contre tout fonctionnaire, ancien ou nouveau, qui ne se conformerait pas scrupuleusement à ces instructions.

L'*Assemblée Nationale* explique fort bien les attaques de certaines feuilles étrangères contre la majorité de la Chambre et le gouvernement nouveau.

La presse étrangère, dit-elle, est, en grande partie, entre les mains de protestants, de juifs, de libre-penseurs, qui font en Europe une guerre acharnée à la politique conservatrice et surtout à la cause catholique ; ils sont les approbateurs et les soutiens de la persécution dirigée contre l'Eglise catholique en Italie, en Allemagne, en Suisse. Comment donc s'étonner si tous ces journaux protestants, juifs et libre-penseurs, se livrent aux plus violentes attaques contre notre majorité parlementaire qui défend les intérêts conservateurs, qui respecte la liberté des institutions catholiques, qui sait prier, et qui va même, avec la foule des fidèles, aux pèlerinages ! »

Plusieurs journaux de Paris publient la dépêche suivante que le *Times* a reçu de son correspondant prussien :

Berlin, 1er juin.

Il semblerait qu'en conséquence du langage inacceptable dont s'est servi le maréchal de Mac-Mahon dans son Message d'inauguration, le gouvernement allemand n'entrera en rapports diplomatiques avec lui que tout autant qu'il aura la certitude que les stipulations du traité de paix seront fidèlement observées. Le journal semi-officiel, le *Norddeutsche Zeitung*, affirme que tout le service diplomatique français est convaincu que la politique étrangère du maréchal de Mac-Mahon sera très différente de celle de M. Thiers.

Le maréchal de Mac-Mahon, dans une entrevue qu'il a eue avec l'ambassadeur d'Autriche, a déclaré à celui-ci qu'il était en position de garantir le maintien de l'ordre, mais que le maintien de la paix dépendait de la modération de toutes les puissances et de leurs égards pour les intérêts légitimes de leurs voisins.

L'*Evénement* donnant une leçon de pudeur au *Journal des Débats*, qui s'est empressé de publier cette dépêche sans aucune réserve, déclare qu'il veut attendre, avant de la reproduire, qu'elle soit tenue pour exacte. A quoi l'on peut répondre qu'il n'est pas douteux qu'elle se trouve, en effet, dans le *Times*.

Mais cet organe est si absolument décrié qu'il convient de ne donner aucune importance à ses dépêches, fabriquées pour le besoin de ses haines présentes, comme elles l'étaient naguères à Versailles pour le compte du gouvernement de M. Thiers. N'est-il pas insensé, d'ailleurs, de donner à croire, comme le fait la dépêche, que « tout le service diplomatique français » s'est empressé d'aller confier à la *Nordeutsche Zeitung* ses impressions sur la politique future du nouveau gouvernement?

L'*Agence Havas* publie la dépêche suivante :

Versailles, 3 juin, 12 h. 25 soir.

Il n'y a rien de fondé dans le télégramme de Berlin que plusieurs journaux de ce matin empruntent au *Times* d'hier lundi.

La reconnaissance du nouveau gouvernement par les puissances étrangères ne soulève aucune difficulté et n'a été subordonnée à aucune condition. Différents chefs de mission ont déjà été reçus ces jours derniers par le président de la République et, quant à l'ambassadeur d'Autriche, comme il ne sera reçu qu'aujourd'hui, l'entretien qu'on lui a prêté avec le maréchal de Mac Mahon n'a pu avoir lieu.

Il est également inexact que le Saint-Père ait reçu une notification anticipée de la démission de M. Thiers et de l'élection du maréchal de Mac-Mahon. La notification a été faite à toutes les puissances par une circulaire envoyée le même jour et conçue dans les mêmes termes.

CHRONIQUE

.·. On nous écrit de Versailles :

« Le président de la République a reçu samedi lord Lyons, le nonce du Pape, l'ambassadeur de Turquie et le ministre d'Amérique. Hier, il a reçu le prince Orloff. Aujourd'hui, il recevra le Comte d'Apponyi, ambassadeur d'Autriche, et probablement demain le comte d'Arnim. »

.·. Voici, d'après le journal l'*Assemblée nationale*, la liste des journaux qui s'étaient fait représenter à l'entrevue que l'Union parisienne a eue avec le président de la République : L'*Assemblée nationale*, le *Constitutionnel*, le *Français*, la *France nouvelle*, le *Gaulois*, la *Gazette de France*, la *Gazette des tribunaux*, le *Journal de Paris*, le *Journal des Villes et Campagnes*, le *Messager de Paris*, le *Monde*, le *Moniteur*, l'*Ordre*, le *Paris-Journal*, la *Patrie*, le *Pays*, le *Petit-Moniteur*, la *Petite-Presse*, la *Presse*, le *Soleil*, l'*Union*, et l'*Univers*.

.·. L'incident Ranc n'est peut-être pas aussi complétement vidé qu'on le croyait, ces jours derniers, à Versailles. Il paraîtrait que certaines pièces, fort importantes pour le procès de l'ancien membre de la Commune, pourraient bien se retrouver.

On racontait à ce sujet, dans les couloirs de l'Assemblée, une anecdote dont on garantit l'authenticité absolue, mais que nous croyons devoir néanmoins rapporter sous toutes réserves, d'après le *Figaro*.

Lorsque le deuxième corps d'armée opérait dans Paris contre les fédérés — c'était, à ce qu'on nous assure, le 25 mai, — quelques soldats arrêtèrent, entre la rue Oudinot et la rue de Sèvres, un fiacre lancé au grand galop. On y trouva une femme, emportant avec elle une liasse de papiers. Ses réponses embarrassées et la résistance qu'elle opposa aux troupiers parurent suspectes. On la conduisit, elle et son paquet, devant le capitaine Garcin, de l'état-major du deuxième corps, chargé de tout ce qui concernait la politique, et on la fit minutieusement fouiller par une cantinière.

Après un rapide examen des pièces contenues dans les dossiers saisis, le capitaine crut devoir en référer au chef d'état-major. C'était, si nous ne nous trompons pas, le colonel Fabre. Celui-ci commença par interroger la prisonnière, laquelle, pressée de questions, fut reconnue être la sœur de Delescluze.

Les deux officiers parcoururent ensemble les dossiers, — c'étaient de véritables «dossiers,» étiquettés, annotés, attachés avec des rubans de différentes couleurs — et les noms de Jules Simon, Jules Favre, etc., frappèrent leur attention.

Ils allèrent remettre eux-mêmes ce dépôt entre les mains du général de Cissey, qui en prit connaissance à son tour, et qui décida, séance tenante, d'envoyer le tout à la présidence. On ficela et on cachela ces papiers, qui furent confiés à un sous-officier de planton.

Ici commencent les ténèbres.

L'épisode ayant été raconté à la commission d'enquête sur les événements du 18 mars, un député, l'honorable M. de Quinsonas, demanda ce qu'étaient devenues ces pièces compromettantes, qui auraient assurément jeté un jour édifiant sur les relations de la Commune avec le dehors. Le capitaine de Garcin, mandé devant les commissaires, répondit que ces renseignements s'arrêtaient au départ du messager pour Versailles. On le chargea de faire des recherches et il en fit. Mais c'est en vain qu'on fouilla tous les greffes des conseils de guerre, on ne trouva trace nulle part de la curieuse collection des papiers du « trop » coupable Delescluze. Qu'est devenue cette collection ?

La commission chargée de vérifier les pouvoirs de M. Ranc ne se croit pas trop indiscrète en demandant à M. Barthélemy Saint-Hilaire, par exemple, où sont passées ces paperasses.

Delescluze était en relations personnelles avec M. Ranc. Est-il impossible d'admettre qu'on pourrait trouver—si les pièces étaient retrouvées — une trace épistolaire du rôle attribué au nouveau député de Lyon, qui doit avoir à cœur de se justifier là-dessus ?

L'affaire en est là : nous n'en disons pas davantage; on comprendra tout l'intérêt rétrospectif de ce petit épisode de la guerre civile.

.·. La situation de l'église réformée de Paris semble devenir assez embarrassée depuis quelque temps. Tous les efforts du consistoire pour donner un successeur à M. Grandpierre ont échoué. M. Martin Paschoud, qui vient de mourir, ne sera donc que difficilement remplacé, si toutefois il peut l'être, et M. Guillaume Monod vient de donner sa démission.

.·. Le premier acte de M. Ducros, le nouveau préfet du Rhône, a été de s'assurer que le club de la rue Grôlée était véritablement dissous.

Le club a cessé d'exister.

On ajoute que plusieurs de ses membres ont quitté Lyon.

Ceci nous donne l'occasion de demander quelles mesures le nouveau gouvernement compte prendre au sujet de certains cercles fondés dans la plupart de nos grandes villes, sous prétexte d'enseignement et qui ne sont en réalité que de véritable clubs ou l'on professe les doctrines les plus révolutionnaires et les plus matérialistes.

.·. *Paris-Journal* est sans pitié. Voici la petite révélation qu'il nous fait aujourd'hui :

« Nous signalons à M. Jules Simon, dont la mélancolie pour ne plus être ministérielle n'en est pas moins sincère, un fait qui l'intéresse personnellement.

» Naguère vivait à Vannes un pauvre serrurier du nom de Tréneau, qui avait joint à son petit commerce un tir au pistolet. Sa veuve vit actuellement à Questemberg, avec sa fille, dans la plus profonde misère.

» Cette femme est née *Suisse* ; c'est la sœur de M. Jules Simon.

» L'éloquent philosophe qui a écrit des pages si touchantes sur le *Devoir* et l'*Ouvrière*, et qui, depuis le 4 septembre, a touché près de 400.000 fr. de traitement, nous saura sans doute gré de lui signaler cette infortune.

» Il est vrai qu'il arguera peut-être de la perte de son portefeuille. »

.·. Un peu d'histoire prise dans le rapport de M. Riant, rendant compte des travaux de la commission d'enquête sur le matériel de guerre. On se rappelle l'aventure des 12,000 chassepots livrés en trop aux Prussiens, lors de la capitulation de Paris. Ces fusils avaient été ensuite rendus à la France, dès que les Allemands reconnurent l'erreur.

Malheureusement, les wagons qui contenaient ces armes n'avaient pu être déchargés. Les insurgés du 18 mars s'en emparèrent, et ces 12,000 chassepots, joints aux 18.000 armes de la même sorte qui avaient été délivrées à la garde nationale et aux francs-tireurs pendant le siége, formèrent un total de 30.000 chassepots dont on retrouve la trace.

Or, lors de la prise de Paris, en faisant rentrer les armes, on constata la possession par les insurgés de 48,000 chassepots.

La rapport fait remarquer que c'est là une « circonstance assez curieuse et mal expliquée encore. »

L'expliquera-t-on jamais ? A qui demandera-t-on compte de ce singulier écart de 18.000 chassepots ? Ce serait, ce nous semble, le devoir de la commission de mettre la main sur les auteurs de cette « erreur ».

.·. C'est M. Rouher, assure-t-on, qui a le plus insisté pour que le prince Napoléon s'abstint, au moins jusqu'à nouvel ordre, de rentrer en France. Les fidèles de Chislehurst, ajoute-t-on, aiment autant savoir le prince à l'étranger que sur le territoire français. D'autre part, on assure que, si l'autorisation de rentrée est accordée, un député de la Corse (que l'on nomme) donnera sa démission, suivant l'exemple de M. Abattucci.

.·. Le prince impérial vient d'être pourvu d'un conseil de famille, duquel font partie M. Rouher, le prince Napoléon (par procuration) et un prince Murat. La nomination s'est faite conformément aux prescriptions légales, à la justice de paix du 1er arrondissement (Saint-Germain-l'Auxerrois), les Tuileries, dernier domicile en France du principal intéressé, étant comprises dans cet arrondissement.

.·. Le prince de Joinville a porté dimanche le toast suivant dans un banquet qui a clôturé le concours régional de Langres :

« Permettez-moi, messieurs, un souvenir personnel à l'occasion d'une visite que je rendis à un grand citoyen, au président Lincoln, pendant la guerre de sécession. Comme je l'interrogeais sur sa politique :

« — Ma politique, me répondit-il, je n'en ai point de stable.

» — Comment cela ?

» — Voici ma ligne de conduite : quand la tente du gouvernement est ébranlée, j'essaie de la consolider en fixant quelque nouveau piquet pour la maintenir, ou bien en frappant sur les autres pour les enfoncer plus profondément.

» Eh bien ! messieurs, tel est notre rôle ; nous enfonçons un nouveau piquet ou frappons sur un pieu nouveau, et la tente est consolidée. Mais il faut, pour que notre but soit atteint, que vous ayez confiance en nous qui sommes les véritables représentants de l'ordre et de la régénération.

» En terminant, je bois à la France, qui saura bien se sauver elle-même, au travail et à l'agriculture ! »

Il faut ajouter que l'orateur a engagé ses électeurs à se ranger sans distinction de parti autour du maréchal de Mac-Mahon.

« On a déjà dit qu'en 1858, lors du vote de la loi de sûreté générale au Sénat, le maréchal de Mac-Mahon avait voté contre le projet de loi. Il est curieux de citer les paroles qu'il prononça alors à ce sujet :

» Je me rappelle, dit-il, l'adage de nos pères : Fais ce que dois, advienne que pourra ! Sur ma conscience, je crois cette loi inconstitutionnelle, susceptible de conséquences fâcheuses. En honnête homme qui a juré obéissance à la Constitution, en homme indépendant, en qualité de législateur, je me crois obligé de voter contre. »

Les gens qui s'imaginent que le maréchal est susceptible de sortir de la légalité, ne l'accuseront pas, j'espère, d'avoir prononcé ces paroles en prévision du cas où il deviendrait un jour président de la République.

.·. On nous contait hier une histoire assez piquante.

Au derniers jours de l'empire, un jeune homme du nom de D.... était sous-préfet d'une petite ville du Midi. Arrive le 4 septembre; D... s'attend naturellement à être renversé.

Trois jours après, en effet, débarque un grand jeune homme avec de longs cheveux et une barbe inculte, qui se présente à la sous-préfecture muni de sa nomination.

Feuilleton du *Journal de Roubaix*
DU 5 JUIN 1873

— 2 —

LE

BAPTÊME DU SANG

PROLOGUE

II (Suite)

Le *Cygne*.— puisque tel était le nom de la petite barque qui portait la jeune inconnue — décrivit une courbe autour du cap, et passa de l'autre coté du rocher, de telle sorte que le berger le perdit complètement des yeux.

Mais la direction que le bateau avait prise indiquait suffisamment à l'observateur le but qu'il voulait atteindre, car on eût pu l'entendre murmurer à demi-voix.

— Ils vont descendre au petit port du Goulet.... dans une heure, à la nuit tombante, ils seront au chemin creux.

Le jeune paysan, cette réflexion faite, redescendit assez tranquillement de son rocher, d'où il n'avait plus rien à voir, enfonça ses deux mains, jusqu'au coude, dans les poches profondes de son pantalon, et recommença de plus belle à siffler son air de chasse ; ce qui tendrait a nous faire croire que, dans les moments de grande émotion, il n'avait pas à son service des moyens d'expression fort nombreux ni fort variés.

Tout en sifflant, il s'en alla du coté de son troupeau, qu'il avait un peu négligé toute l'après-midi, et prit à terre un fouet aux longues tresses de cuir, dont le court manche, en frêne poli, était orné, de place en place, de petites houppes de laine, alternativement rouges et bleues, disposées avec une certaine coquetterie.

Puis, à diverses reprises, il fit claquer ce fouet redoutable, comme pour avertir les intéressés du retour de leur maître : il le remit ensuite autour de son cou, laissant tomber le cuir d'un coté et le manche de l'autre. Le chien après deux ou trois aboiements joyeux et sonores, enlaça de nouveau le jeune homme dans un cercle de bonds d'une vigueur et d'une élasticité prodigieuses, comme pour faire voir qu'il avait compris, et, sans même attendre un ordre que son intelligence rendait inutile, il rassembla les brebis et les agneaux, suis alla se mettre à leur tête, et, faisant volteface, les tint un moment immobiles, et comme fascinés sous le regard de ses prunelles fauves. Les brebis relevèrent leurs têtes bêlantes, et les ageaux timides se pressèrent autour de leurs mères.

Le berger les passa en revue, les compta vtentivement, et quand il vit que personne ne manquait à l'appel, et que tout le monde semblait bien portant, il poussa une sorte de cri rauque et guttural, modulé d'une certaine façon, dont son troupeau connaissait sans doute la signification précise, car toute la bande, bélier en tête, quitta les prés salés, et, remontant vers la lande par un petit vallon qu'elle emplissait jusqu'au bord de ses bêlements et de ses toisons, elle reprit docilement la route du bercail.

Au bout d'une heure de marche environ, Bas-Rouges — ainsi s'appelait le compagnon du berger, à cause de la couleur des quatre balzanes cramoisies qui le chaussaient — s'arrêtait de lui-meme devant la porte large et bassed'une métairie, où, chaque soir, betes et gens venaient chercher un asile.

Quand il vit tout le troupeau rassemblé, pressé devant la porte et sous la muraille meme, le chien donna de la voix, si énergiquement, que tous les échos du voisinage en retentirent.

On l'entendit de l'intérieur, car un pas traînant et alourdi par l'âge s'avança vers la porte, qui fut promptement ouverte, pour livrer passage au troupeau.

Le maître et le chien entrèrent les derniers.

Les moutons, que la clémence de la saison permettait encore de laisser coucher à la belle étoile, s'installèrent dans la cour, s'entassant, s'amoncelant, en quelque sorte, les uns sur les autres, le long des murailles de terre, pour avoir plus chaud et se sentir mieux ensemble. Bas Rouges, attiré par l'alléchante odeur de la soupe aux choux, s'en alla du coté de la cuisine, où elle achevait de cuire, et le berger, après avoir vu que tout était en ordre, et que rien ne réclamait plus sa présence, pendit son fouet à un clou derrière la porte et se disposa à sortir.

A ce moment, la femme qui à la voix du chien était venue ouvrir au troupeau fit quelques pas vers le jeune homme, puis tout à coup elle s'arrêta.

Elle et lui se regardèrent sans parler.

III

Le spectateur témoin de cette scène, tout à la fois muette et expressive, n'eût pu s'empêcher de trouver entre ces deux acteurs des traits frappants de ressemblance, — que n'altérait point trop sensiblement la différence des âges.

C'était, chez l'un comme chez l'autre, la même courbe aquiline et fière d'un nez bien dessiné ; le même front large et bien coupé ; le même œil allongé, à la prunelle sombre, protégé par une arcade sourcilière avancée ; la même bouche aux lèvres minces, un peu relevées à leurs coins, les mêmes pommettes saillantes dans la joue maigre. La femme était assez pauvrement vêtue d'une jupe de rude étoffe, pareille à la veste du berger, et d'une sorte de camisole de ce tissu léger et peu coûteux, devenu si promptement populaire en France sous le nom d'*indienne*, qui lui fut donné en souvenir de son origine.

Une coiffe blanche, basse de forme, dont les bouts larges et flottants retombaient jusqu'à ses épaules, en se soulevant et en palpitant, pour ainsi dire, à chacun de ses mouvements, comme des ailes d'oiseau, encadrait son visage austère et pâle.

Bien que l'âge des paysans, fatigués par leurs rudes travaux, continuellement exposés aux intempéries des saisons, aux âcres baisers du soleil, aux rudes caresses de la bise, ne soit pas marqué sur leur visage avec une exactitude très-précise, on était à peu près certain, cependant, de ne se guère tromper en donnant à cette femme de soixante-cinq à soixante-dix ans.

— Tu reviens bien tôt aujourd'hui, ce me semble ? dit-elle au berger en regardant à l'horizon la bande encore enflammée du ciel, par où venait de disparaître, du côté de la mer, le soleil couchant dans sa gloire.

— Vous trouvez ?

— Oui ! tes bêtes auraient pu encore manger quelques touffes de cette bonne herbe salée qui ne coûte rien, parce que c'est le bon Dieu qui la donne au pauvre monde, et tu n'aurais pas eu besoin d'attendre ta soupe, qui n'est pas prête.

— Ne vous occupez donc pas de ça, mère Catherine ! fit le berger avec un geste insouciant ; vous savez bien que je ne tiens pas à manger à une heure plutôt qu'à l'autre. J'ai toujours faim.... et jamais faim !

— Oui, je sais en effet que tu as l'estomac complaisant — toujours prêt — et toujours patient.

Louis ENAULT.

La suite au prochain numéro.